



**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
3 janvier 2008
Français
Original : arabe

**Assemblée générale
Soixante-deuxième session
Point 17 de l'ordre du jour
La situation au Moyen-Orient**

**Conseil de sécurité
Soixante-deuxième année**

**Lettres identiques, datées du 2 janvier 2008,
adressées au Secrétaire général et au Président
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent
du Liban auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint un état récapitulatif des violations commises par Israël contre le Liban du 15 au 21 décembre 2007 (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document officiel de la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale, au titre du point 17 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Nawaf Salam



**Annexe aux lettres identiques datées du 2 janvier 2008
adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil
de sécurité par le Représentant permanent du Liban
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Objet : violations, agressions et activités israéliennes
du 15 au 21 décembre 2007**

Violations aériennes

Le 16 décembre 2007, entre 8 h 12 et 8 h 13, un avion de combat de l'ennemi israélien a survolé à haute altitude la région de la Bekaa.

- Entre 10 h 30 et 15 heures, un avion de combat de l'ennemi israélien a survolé à haute altitude les secteurs de Tebnine et de Bent Jbeil.
- À 22 h 39, un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien venant de la mer a violé l'espace aérien libanais, en passant à la verticale de Tyr. Il a fait route vers le nord jusqu'à Zahrani et a dessiné une boucle au-dessus des régions du Sud, avant de repartir le 17 décembre 2007 à 1 heure du matin en survolant Naqoura.

Le 17 décembre 2007, entre 9 h 5 et 10 h 38, deux avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais à la verticale de Rmaïch. Ils ont dessiné une boucle au-dessus de Chekka, de Beyrouth et de la région du Sud, avant de repartir en survolant Rmaïch.

- Entre 10 h 38 et 12 h 10, quatre avions de combat israéliens ont violé l'espace aérien libanais à la verticale de Kfar Kila. Ils ont dessiné une boucle au-dessus des régions de Tripoli, de Chekka, de Beyrouth et du Sud, avant de repartir en survolant Kfar Kila.
- Entre 12 h 40 et 17 heures, un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais à la verticale de Kfar Kila. Il a dessiné une boucle au-dessus des régions du Sud, avant de repartir en survolant Alma ach-Chaab.
- Entre 21 h 50 et 22 heures, trois hélicoptères de l'ennemi israélien ont survolé les eaux territoriales libanaises en passant à la verticale de Naqoura, puis sont repartis en direction des territoires palestiniens occupés.

Le 18 décembre 2007, entre 9 h 55 et 11 heures, à plusieurs reprises, un avion de combat de l'ennemi israélien, crevant le mur du son, a survolé à haute altitude les secteurs de Naqoura, de Tyr et de Saïda.

- Entre 18 h 30 et 19 heures, un avion de combat de l'ennemi israélien a survolé à haute altitude les secteurs de Naqoura, de Bent Jbeil et de Tebnine.

Le 20 décembre 2007, entre 9 h 10 et 10 heures, un avion de combat de l'ennemi israélien, crevant le mur du son, a survolé à haute altitude les secteurs de Tyr et de Naqoura.

Violations maritimes

Le 16 décembre 2007, à 13 h 45, en face de Ras al-Naqoura, une vedette de l'ennemi israélien a franchi la ligne de bouées et a parcouru 20 mètres à l'intérieur des eaux territoriales libanaises avant de repartir à 13 h 55 en direction des eaux palestiniennes occupées.

Violations terrestres

Le 15 décembre 2007, l'ennemi israélien a procédé à des exercices au cours desquels, à 2 heures, il a lancé des fusées éclairantes à proximité de son poste à Rouaïssat al-Alm (près de Kfarchouba).

- Entre 19 h 30 et 20 heures, les forces de l'ennemi israélien ont lancé, à partir de leur poste à as-Sammaqa (près de Kfarchouba), de nombreuses salves de calibre moyen à l'intérieur des fermes de Chebaa occupées.

Le 17 décembre 2007, à 18 h 15, une patrouille des forces de l'ennemi israélien (à bord d'un véhicule tout-terrain de type Hummer 3) a installé une rampe de distribution de l'eau à al-Abbarat, à l'intérieur des territoires palestiniens occupés, à proximité de la localité de Kfar Kila, et a pompé les eaux qui s'étaient accumulées à la suite des pluies vers la route asphaltée qu'empruntent ses véhicules à l'intérieur des territoires palestiniens occupés, ce qui a provoqué une infiltration d'eau sur la voie publique Kfar Kila-Aadaïssé, à l'intérieur du territoire libanais.

Le 20 décembre 2007, à 17 h 35, l'ennemi israélien a braqué pendant une minute et demie, depuis la caserne de Zaraït où il est posté, un projecteur en direction du triangle constitué par Marouhine, Ramiya et Balat et du poste de Tarbikha. À 21 h 15, l'ennemi israélien a braqué pendant trois minutes un projecteur depuis la même caserne, dans la même direction.

Le 21 décembre 2007, entre 17 h 35 et 22 heures, l'ennemi israélien a braqué un projecteur depuis la porte ouest de la caserne de Zaraït en direction du triangle constitué par Marouhine, Ramiya et Jabal Balat.